



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E202374

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2025

ÉDITÉ LE 30/10/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 2023B01600

Siret : 952 630 481 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4763158-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 037.0012525-S178505

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 037.0012525-S178505

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : GVN HABITAT ENERGIE

6 RUE DE REICHSHOFFEN  
67110 NIEDERBRONN LES BAINS

Téléphone : 06 87 06 89 73

Portable : 06 87 06 89 73

Site Internet :

E-mail : info@gvnhe.fr

Responsabilité légale :

GÜVEN HILMI TUNAHAN NON COMMUNIQUE / GÜVEN HILMI TUNAHAN  
PRÉSIDENT / GUVEN FATIH DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	07/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	16/05/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	16/05/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.